

Association Nationale des Infirmières  
et Infirmiers du Luxembourg (ANIL)  
7, rue Thomas Edison  
L-1445 Strassen



## ÉTAT DES LIEUX DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

### **Document préparatoire pour la rencontre ANIL infirmiers**

Auteurs: Conseil d'administration ANIL

## 1. Différents lieux d'exercice professionnel des Infirmiers au Luxembourg

- Hôpitaux
- CIPAs et maisons de soins
- Soins à domicile
- Secteur handicap, psychiatrique
- Ecoles fondamentales, secondaires
- Crèches
- Santé au travail
- Ministère de la santé, de la famille
- ONG
- ...

## 2. Existe-t-il des lieux que l'Infirmier doit conquérir au Luxembourg qui pourraient être des lieux d'exercice professionnel?

- Communes dans la santé communautaire (community health nurse)
- Secteur des personnes démunies (structures CNDS, hébergements Caritas,...)
- Tous les milieux scolaires - infirmières sur place à temps plein
- Cabinets interdisciplinaires (en collaboration avec des médecins généralistes)
- Ministère (santé, famille, sécurité sociale) dans la fonction d'une "trajectory nurse": Infirmière de référence et case manager qui accompagne le patient et sa famille au delà des interfaces. But: Réduire les hospitalisations évitables, favoriser la qualité et la durée du séjour à domicile (Selon "[Reporter](#)" 1 sur 10 de résidents de maisons de soins ont besoins d'un support par l'état afin de financer leur séjour dans une maison de soins).

## 3. Avis de l'association sur les attributions professionnelles actuelles de l'infirmier et sur le besoin éventuel de les adapter

Besoin d'adaptation par exemple:

- Prescription du matériel et de pansement par une infirmière ayant suivi des formations spécifiques dans le domaine de soins de plaie
- Prescription du matériel de soins (matelas anti-escarre, déambulateurs,...) par une infirmière de pratique avancée
- Prolongation de prescription des médicaments en cas de maladie chronique stable (insuffisance cardiaque, diabète,...) par une infirmière de pratique avancée (dans le domaine concerné) sur base d'une surveillance définie et documentée
- "Reconnaissance légale de la responsabilité infirmière": [Initiative parlementaire Suisse](#)
- Reconnaissance des compétences acquis lors des formations continues reconnues

#### 4. Avis de l'association sur la formation des Infirmiers au Luxembourg : que faut-il revoir ou adapter ?

- Augmentation du nombre de places d'élèves/ étudiants afin d'éviter des inscriptions sur une liste d'attente
- Augmentation du nombre de places de stage (adaptée au nombre d'élèves/ étudiants)
- Intégration des expertes du terrain dans les cours (expertes en soins de plaies donnent des cours sur les soins de plaies,...)
- Intégration des infirmières du terrain dans l'apprentissage des actes techniques afin de réduire le « gap » entre la théorie et la pratique
- Intégration des élèves/ étudiants dans tous les postes (soirs, nuits, week ends, ...) afin qu'ils puissent gagner des expériences dans les différentes façons d'organisations et deviennent un vrai membre dans l'équipe
- Prolongation de la durée des stages afin que les élèves/ étudiants puissent s'intégrer dans les équipes et se concentrer sur l'apprentissage (et perdent pas de temps dans l'orientation)
- Sondage représentatif sur
  - l'expérience de la formation des élèves/ infirmiers
  - les raisons d'abandonner les études infirmiers
- Définir des groupes de travail d'experts pour la préparation des cours
- Expérience professionnelle des professeurs minimum requis pour une admission dans le stage est 5 ans à temps plein.

#### 5. Avis de l'association sur le niveau d'entrée en formation d'infirmier au Luxembourg ? 6. Avis de l'association sur le diplôme obtenu à l'issue de la formation d'infirmier ?

- Infirmière diplômée en soins généraux: 10ième ou aide-soignante par passerelle
- B.Sc. en soins infirmiers: BAC ou Infirmière diplômée par passerelle
- Exemple Suisse:
  - [Apercu Diplomes\\_sante\\_2013\\_FR.pdf](#)
  - [Apercu Carrieres\\_sante\\_2013\\_DE.pdf](#)
  - [Masterplan\\_formation\\_2016\\_DE.pdf](#)

#### 7. Avis de l'association sur le nombre d'infirmiers formés au Luxembourg par année

- Manque de chiffres. Estimation de 10% de formation au Luxembourg selon les chiffres de la réponse à la [question parlementaire d'André Bauler](#). Avant dernière place selon le rapport OECD. Veuillez trouver un résumé des chiffres dans notre bulletin ["ANIL News" du septembre 2018](#).
- Besoin d'un monitoring du besoin du personnel tous les deux ans.

- Définition d'un seuil minimum (50%) d'infirmières formé au Luxembourg.
- Analyser (et améliorer) le rapport coût-efficacité de la formation infirmière pour les entreprises

## 8. Avis de l'association sur la notion de pénurie d'infirmiers au Luxembourg

Il s'agit d'un [problème international](#). En 2030 il y aura une pénurie mondiale de 9 millions d'infirmières et infirmiers. Le nombre d'infirmières et infirmiers retraités est inférieur au nombre formé. Les gouvernements sont invités d'urgence d'implémenter des interventions afin de renforcer la formation et de limiter l'abandon précoce de l'activité professionnelle des infirmiers et infirmières. Déjà en 2002 l'étude européenne NEXT (Nurses early EXit STudy) a étudié ce phénomène mais malheureusement le pays de Luxembourg n'a pas participé à cette étude.

Malheureusement nous constatons une passivité dangereuse de notre gouvernement. Notre avis est fortement lié aux recommandations par rapport à la formation d'infirmière et infirmier au Luxembourg (Augmentation du nombre de places de stage etc.). L'image de notre profession dans la société est une des raisons possibles pour une pénurie. Nos membres nous informent que chaque jour ils sont au bout de leurs capacités émotionnelles, physiques et intellectuelles.

Nous recommandons de faire:

- une recueil d'informations régulier sur:
  - les indicateurs de qualité sensibles aux soins infirmiers (escarres, malnutritions,...)
  - la "nurse-patient-ratio" dans les différents milieux
  - les caractéristiques des infirmières et infirmiers au Luxembourg: diplôme, pays de formation, nationalité, âge, expérience professionnelle, connaissances linguistiques
  - la moyenne d'âge des infirmières et infirmiers lorsqu'ils quittent la profession/ sont pensionnés
  - le taux de maladie
  - la hétérogénite des diplômes et l'emploi de ce personnel
  - les opportunités de carrière existantes
  - l'environnement de travail (fluctuation du personnel, compétences des cadres ,...)
  - des agressions envers des infirmières et infirmiers
  - dans quelle proportion Luxembourg peut répondre aux besoins de personnel et combien infirmiers sont recrutés à l'étranger

## 9. Avis de l'association sur les incitatifs à mettre en œuvre pour que des jeunes se dirigent vers la formation d'infirmier

- campagnes d'information dans l'enseignement secondaire
- claire définition et description du rôle propre qui n'est pas réduit sur l'exécution de prescriptions dépendant du corps médical
- description de relation de « pair » avec les autres professions intervenant auprès de la personne concernée, y compris le corps médical

- adaptation des attributions (c.f. question 3)
- carrières transparentes

## **10. Avis de l'association sur les passerelles d'aide-soignant vers la formation d'infirmier et sur la validation des acquis professionnels**

- passerelles d'aide-soignant vers la formation d'infirmier: Oui, de préférence en cycle court et / ou en cours d'emploi
- passerelles d'infirmier diplômé en soins généraux vers infirmier B.Sc.
- validation des acquis: Oui, mais ils restent à définir
  - les conditions d'entrée
  - par quelles valorisations des acquis (toujours en relation avec la directive européenne)
  - les conditions pour les infirmiers diplômés par des pays ne bénéficiant pas de la directive européenne

## **11. Avis de l'association sur les formations professionnelles en cours d'emploi pour les infirmiers afin d'accéder à une profession d'infirmier spécialisé**

L'ANIL est d'avis que tout professionnel infirmier devrait pouvoir faire au Luxembourg ou à l'étranger des « spécialisations » reconnues au Luxembourg en cours d'emploi (possibilité de maintenir un salaire digne, même si la durée est plus longue, possibilité de se prévaloir pour une partie de valorisations des acquis ou d'enseignement à distance (digital) – avec un examen national / une ou plusieurs épreuves théoriques et pratiques pour accéder au diplôme.

## **12. Que pense l'ANIL de la place de l'aide-soignant (AS) dans le milieu hospitalier ?**

L'ANIL est d'avis que l'AS a toute sa place en milieu hospitalier et que l'importance de son travail réside dans la collaboration étroite avec l'infirmier, sous la responsabilité (reconnue) de ce dernier, pour tous les actes professionnels faisant partie des attributions de ces deux professions.

## **13. Quelle place l'infirmier pourrait-il prendre dans des centres de santé multidisciplinaire ?**

L'infirmière gardera son rôle propre et on lui attribuera toutes les activités émanant de son rôle propre ainsi que le rôle de coordination (dépassant largement le rôle de secrétaire-coordinatrice) – une secrétaire coordonnera le côté administratif. En coordination avec le médecin elle assistera à la

consultation (de préférence) ou duquel elle recevra un rapport détaillé. Elle pourra assurer le volet préventif, informatif – consultatif - éducatif, communicatif par rapport à la personne concernée, que ce soit en phase curative ou palliative de la personne.

## 14. Quels actes prestés par des médecins pourraient être transférés chez des infirmiers formés spécifiquement ?

Voir question 3. Une enquête auprès du personnel du terrain ainsi que des consultations d'experts internationales dans le domaine d'infirmière de pratique avancée sont nécessaires afin d'établir une liste d'actes exhaustive.

## 15. Existe-t-il des domaines en soins infirmiers qui mériteraient une formation complémentaire des infirmiers?

- Gériatrie
- Palliatif
- Hémato/ oncologie
- Formation ayant le but de s'occuper des minorités démunies
- Formation d'infirmière scolaire responsable du volet préventif, éducatif, diagnostic et curatif
- Community health nurse, "Trajectory Nurse" ([Grypdonck 2005](#)): Accompagnement des patients et de leur famille le long de leur(s) maladies chroniques (But : Première personne de contact qui aide à trouver un compromis entre la maladie et la vie quotidienne perturbée:
  - aider à surmonter la crise existentielle,
  - soutenir le patient à travers le management de la thérapie et
  - l'intégration dans la vie quotidienne ainsi que
  - donner des conseils par rapport à organisation des soins

Une enquête auprès du personnel du terrain ainsi que des consultations d'experts internationales dans le domaine d'infirmière de pratique avancée sont nécessaires afin d'établir une liste de formation exhaustive. Voir l'exemple Suisse: "[Aperçu profils de compétence inf spécialisée 2014 FR.pdf](#) p.10-15"

## 16. Sur quoi l'ANIL travaille-t-elle actuellement ?

- APRDG Infirmiers
- [Promotion de l'image de l'infirmier dans les médias et de la visibilité du travail de l'ANIL](#)
- [Information des politiciens sur les problèmes dans les secteurs](#)
- Comité de pilotage du plan national cardio-neuro-vasculaire
- Promouvoir la collaboration de l'ANIL avec ses membres, les associations d'infirmiers spécialisés, les associations d'infirmiers internationales,...

## 17. Que souhaite l'ANIL pour l'avenir de cette profession au Luxembourg ?

- Qualité de soins adaptée au PIB (un pays tel riche que le Luxembourg peut se permettre une excellente qualité de soins)
- gouvernement qui reconnaît l'importance d'une politique de soins au Luxembourg
- profession autonome ayant un rôle propre (diagnostics infirmiers ou autre nomenclature) sans dépendance par rapport au médecin sauf en ce qui concerne l'exécution des prescriptions médicales
- profession ayant une grande affluence vu son originalité, son extraordinarité, sa diversité, sa reconnaissance dans la population ET par le gouvernement
- Augmentation du financement des soins de longue durée de 1.3% du PIB sur 1.7% et puis 3.7%.
- Proactivité au lieu de passivité par le gouvernement Luxembourgeois concernant la politique des soins
- Création d'une division des soins infirmiers au ministère de la santé avec trois personnes à temps plein qualifiées d'un master en sciences infirmières (minimum) dirigée par le chief nursing officer.
- Cellule interministérielle pour la coordination de la politique de soins (ministère de la santé, ministère de famille, ministère de sécurité sociale, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) dirigée par la division des soins infirmiers au ministère de la santé
- Participation aux études scientifiques internationales (RN4cast, Nurses early EXit STudy, ...)
- Développement en continuité de notre profession
- Voir document avec nos demandes aux [politiciens](#) et à la [coalition](#)

## 18. Qu'attend l'ANIL du Conseil Supérieur des Professions de Santé ?

Le CSCPS à l'heure actuelle est imprégné de représentants de syndicats et ne joue pas du tout le rôle qu'il pourrait, ni par rapport aux différentes professions, ni par rapport aux personnes à soigner. Le CSCPS pourrait être un organe de régulation de toutes les professions de santé (comme l'Ordre des Infirmiers et autres dans d'autres pays):

- ses activités devraient être transparentes pour toutes les professions
- ses avis devraient être des avis formels à respecter et à exécuter
- les membres devraient être payés de manière correcte et dispensés de leur travail pendant les tâches du CSCPS
- il devrait être assisté officiellement par un avocat
- la participation des syndicalistes devrait être limitée.

## 19. Apporter les prises de position de l'ANIL auprès de l'autorité publique pour les 3 dernières années

- [Avis ANIL\\_Medicaments\\_enseignants.pdf](#)
- [Avis ANIL\\_MEN\\_Penurie.pdf](#)
- [Avis ANIL\\_reconnaissance\\_des\\_qualifications\\_professionnelles.pdf](#)

- [Avis\\_FHL\\_Revision\\_des\\_Attributions\\_Infirmieres.pdf](#)

## 20. Si des travaux européens sur les infirmiers existent actuellement, amener les références lors de la réunion

[ANIL\\_Comparaison\\_directive\\_et\\_Luxembourg.pdf](#)

[TRISAN\\_Etude\\_des\\_filieres\\_de\\_formation\\_D\\_FR\\_CH.pdf](#)

## 21. Si l'ANIL dispose des textes des attributions des infirmiers en Belgique, France, Allemagne, Suisse, les apporter lors de la rencontre

### Suisse

- p.5-12 [Competences\\_infirmiers\\_2016\\_DE.pdf](#)

### Belgique

- Compétences: Article 45 de la [Loi coordonnée relative à l'exercice des professions des soins de santé](#)
- Attributions: Article 46 de la [Loi coordonnée relative à l'exercice des professions des soins de santé](#)
- [Plus informations](#)

## 22. Autres points que l'ANIL souhaite mettre en évidence

- 2020 c'est l'année des infirmiers et infirmières selon l'OMS. Il faut profiter pour lancer un «Plan national pour la promotion de la profession d'infirmière au Luxembourg»
- Définition des carrières des infirmières travaillant au lit du patient
- Importance de comparaître la qualité des soins infirmiers du Luxembourg avec les autres pays.
- Importance de faire un monitoring de la qualité des soins, du personnel (voir question 9) → Participation aux études internationales (NEXT, RN4Cast,...)
- Besoin d'un centre de documentation et d'information pour les soins infirmier → Intégrer dans la nouvelle bibliothèque nationale. L'ANIL peut fournir une liste de littérature importante
- Besoin d'études aux soins infirmiers au Luxembourg → Intégrer dans la medical school.
- Permettre pendant une période de transition aux infirmiers diplômés de faire un master in advanced nursing practice "trajectory nurse" dans une des spécialisations à définir (gériatrie, palliatif, oncologie, cardio-neurovasculaire, diabétologie) en 3 ans (à temps plein) ou 6 ans (à temps partielle 50%) par une passerelle.
- Reconnaissance des BTS2 spécialisations (pédiatrie,...) comme master professionnel.